

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 CHÂTEAU-LANDON

Date de la convocation :

11 janvier 2022

Date d'affichage de la convocation :

11 janvier 2022

Secrétaire de séance :

Anne THIBAUT

PROCÈS-VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit janvier, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

CONSEILLERS		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Arrivée – départ à Pouvoir à
En exercice : 41	Arville	Anne THIBAUT Jean-Pierre BESLÉ	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Présents : 25 (26 à partir de 19h14)	Aufferville	Bruno MOULIÉ Thierry BRIAND	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Jean-Jacques HYEST
Représentés : 8	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE Philippe TRIPET	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Philippe TRIPET
Excusés non représentés : 2	Bougligny	Rose-Marie LIONNET Alain JOURANDON	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Jacques HYEST
Votants : 33 (34 à partir de 19h14)	Bransles	Laurent CASTELLAN Florent NÉGRER	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Chaintreaux	Alexis KERLO Alain MÉTAUT	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Château-Landon	Valérie LAGILLE Frédéric BAUDOIN Christèle VIEZZI Serge PEREIRA Marie-Odile SCHORTER	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE Serge PEREIRA
	Chenou	Gérard MOUSSET Pascal THOISON	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Égreville	Pascal POMMIER Nathalie LAURENT Bruno BASCHET	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Gironville	Marian WATTS Olivier JEANNOTIN	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Ichy	Bernard PETIT Hervé JACQUESSON	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Yves BOYER Marie-José QUESTEL	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

Madeleine-sur-Loing (La)	Jean-Jacques HYEST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Guy THILLOU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Maisoncelles-en-Gâtinais	Maurice GARLAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Netty VINTANEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mondreville	Patrick CHAUSSY	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Jean-Sébastien POITOU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Obsonville	Hélène BRIDET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrivée à 19h14
	Hervé COURTOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Poligny	Gérard GENEVIÈVE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE
	Christine LEDUC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Souppes-sur-Loing	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pierre BABUT
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Jean-Yves POUJADE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Hélène REBOUCO	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Florence VAPPEREAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Patricia KAYSER DE SOUSA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Michel CAPELLE	
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Villebéon	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1. Motion contre le transfert intégral d'activité du service des impôts des particuliers de Nemours (délibération n° 2022-01-18_01)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 pour),

Article 1^{er} : EXPRIME sa désapprobation et son mécontentement quant au transfert intégral du service des impôts des particuliers de Nemours opéré sans aucune concertation avec les élus locaux ;

Article 2 : SOLLICITE auprès de Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques de Seine-et-Marne le maintien d'un service de proximité pour les habitants de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing en complémentarité du réseau des buralistes ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente motion à Monsieur le Préfet et Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques de Seine-et-Marne.

2. Décision modificative n° 2 (budget annexe « ZAC du Bois des Places ») [délibération n° 2022-01-18_02]

Le Conseil communautaire, après avoir voté, à l'unanimité (34 pour),

Article unique : APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » comme suit :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
<i>D-023-0 : Virement à la section d'investissement</i>		1 865,00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 865,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>R-71355-0 : Variation des stocks de terrains aménagés</i>				1 865,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 865,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	1 865,00 €	0,00 €	1 865,00 €
INVESTISSEMENT				
<i>R-021-0 : Virement de la section de fonctionnement</i>				1 865,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 865,00 €
<i>D-3555-0 : Terrains aménagés</i>		1 865,00 €		
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 865,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	1 865,00 €	0,00 €	1 865,00 €
Total général		3 730,00 €		3 730,00 €

3. Liste des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies » (délibération n° 2022-01-18_03)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (34 pour),

Article 1^{er} :

DÉCIDE que seront imputées au compte 6232 « fêtes et cérémonies » les dépenses suivantes :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens et services, objets, denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies (manifestations culturelles, sportives et éducatives, inaugurations, spectacles, foires, salons, expositions, animations, ateliers...),
- les fleurs, bouquets, gerbes, couronnes, gravures, médailles et présents offerts lors de divers événements tels que les naissances, mariages, obsèques, départs, récompenses sportives, culturelles, concours, vœux, Noël, réceptions,
- les animations, feux d'artifice, concerts, sonorisations, locations de matériel (podiums, chapiteaux...),
- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrat,
- les frais d'annonce et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations,
- les dépenses liées à l'achat de denrées et petites fournitures pour l'organisation de fêtes et cérémonies,
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants intercommunaux (élus et agents accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions intercommunales ;

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Nemours.

4. Motion de soutien au projet de centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune de Souppes-sur-Loing (délibération n° 2022-01-18_04)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 pour, 1 abstention),

Article 1^{er} :

EXPRIME son soutien au projet de centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance totale de 8,8 MWc développé par Générale du Solaire au lieu-dit de La Plaine à Souppes-sur-Loing ;

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente motion à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne.

5. Création de postes (délibération n° 2022-01-18_05)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (34 pour),

Article 1^{er} : CRÉE cinq emplois permanents à temps non complet (25 %) annualisés relevant des cadres d'emploi suivants :

Filière : animation

Cadre d'emploi : animateur (catégorie B) ou adjoint d'animation (catégorie C)

Grades : animateur (B), adjoint d'animation (échelle C1), adjoint d'animation principal de 2ème classe (échelle C2) et adjoint d'animation principal de 1ère classe (échelle C3) ;

Article 2 : PRÉCISE qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant des mêmes catégories et justifiant des qualifications nécessaires et/ou d'une expérience similaire ;

Article 3 : PRÉCISE que ces emplois feront l'objet d'une réactualisation du tableau des effectifs lors de la séance du conseil communautaire suivant les recrutements effectués ;

Article 4 : MAINTIENT les deux emplois saisonniers d'animateurs créés par délibération n° 2013-12-16_52 du 16 décembre 2013 ;

Article 5 : AUTORISE Monsieur le Président à recourir à ces derniers qu'en cas de besoin caractérisé par un accroissement d'activité ;

Article 6 : INSCRIT les crédits nécessaires au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Article 7 : AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

À Château-Landon, le 21 janvier 2022



Le Président

JJHYEST
Jean-Jacques HYEST